



15ème législature

Question N° : 38528	De M. Mansour Kamardine (Les Républicains - Mayotte)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse > Sécurité dans les établissements scolaires à Mayotte	Analyse > Sécurité dans les établissements scolaires à Mayotte.
Question publiée au JO le : 27/04/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la sécurité dans les établissements scolaires à Mayotte. Deux lycéens ont été assassinés sauvagement en l'espace d'une semaine, des rixes entre jeunes ont lieu quasi quotidiennement, des agressions d'élèves et d'agents de l'éducation nationale se déroulent tous les jours, dans ou aux abords des écoles, des collèges et des lycées du 101e département. En avril 2021, la situation est pire qu'il y a 3 ans lorsque l'insécurité en milieu scolaire avait déclenché une grave crise sociale qui avait paralysé l'île pendant 3 longs mois. Les élèves, les parents, les enseignants n'en peuvent plus. Les structures scolaires sont débordées par des effectifs pléthoriques alors que les moyens humains dédiés par l'éducation nationale ne suivent pas. À titre d'exemple, le collège de Mtsamboro, qui est prévu pour 1 000 élèves, en accueille actuellement 1 451. Dans ce collège, le nombre d'élèves par surveillant (équivalent temps plein) a évolué très défavorablement, passant d'un surveillant (ETP) pour 130 élèves en 2015 à un surveillant pour 207 élèves en 2021, alors que la moyenne nationale est d'un surveillant pour 89 élèves. Il est évident qu'avec 2,5 fois moins de surveillants que la moyenne nationale, il est impossible pour les personnels d'assurer la tranquillité et la sécurité des élèves et des agents au sein de l'établissement. C'est la raison du cri d'alerte lancé par le collectif des personnels du collège de Mtsamboro, à travers de la lettre ouverte qu'ils lui ont adressé lundi 19 avril 2021. C'est pourquoi il lui demande : de répondre formellement en urgence à la lettre ouverte susmentionnée ; de lui transmettre un tableau comparatif des taux d'encadrement « vie scolaire » (ETP) par collège et lycée mahorais avec la moyenne nationale et la moyenne outre-mer ; de l'informer des décisions immédiates qu'il entend prendre pour pallier les carences d'encadrement.